

pleine activité. Une visite aux chambres du haut nous offre le tuyau travaillé par une chaleur intense et faisant entendre des grincements par la dilatation qu'il subit inégalement dans sa circonférence. Le feu va atteindre la cheminée qui n'a pas été ramonée depuis plusieurs mois. Vite, un bocal à la main, nous en retirons de la fleur de soufre que nous ne conservons pas seulement que pour les galeux, et nous en jetons une quantité suffisante dans le poêle, dont nous fermons la petite porte avec soin ; et notre surprise mêlée de crainte fait bientôt place à un sentiment de vive satisfaction, en constatant sur le champ l'utilité incontestable de ce corps simple qui tue le feu plus sûrement que l'eau. Encore un froid *pourquoi* qui se dresse en face du phénomène qui vient de se passer dans le tuyau. Le soufre, ainsi jeté dans le poêle, se convertit en *acide sulfureux* qui ne se décompose pas comme l'eau ou mieux la vapeur d'eau en gaz capables d'activer la combustion ; ce gaz *sulfureux*, quand il est produit en quantité suffisante, forme autour du feu une atmosphère douce et blanche qui le défend de tout contact avec l'oxygène et l'éteint ou l'étouffe. Le succès est d'autant plus assuré, qu'on a pris plus de soin à prévenir toute communication de l'air ambiant avec le poêle, ou le tuyau, ou la cheminée.

L. A. F.

Sainte-Scholastique, déc. 1876.

NÉCROLOGIE

M. CHAREST, CURÉ DE SAINT-ROCH

La paroisse de Saint-Roch vient de perdre un père, la ville de Québec un modèle de vertus, et l'humanité entière un saint ; tel qu'il s'en rencontre de temps à autre, dans ces jours où la foi se refroidit, pour relever les courages abattus et soutenir ceux qui sont fermes. Cette vie si peu remplie de jours pour nous, mais comble de religion, d'honneur et de probité, nous est enlevée à l'âge de soixante-et-trois ans. Les vertus grandioses qu'il possédait sont aujourd'hui cause que nous le regrettons si vivement et que nous pleurons sur les restes qui vont bientôt disparaître à nos yeux. Ce ne fut pas un homme de bruit ; et c'est pour cela même que, rentrant dans les désirs qu'il a manifestés sur son lit de mort, nous n'en ferons pas sur sa tombe. Que l'expression de nos regrets soit juste et modeste, comme il le fut lui-même.

Monsieur Charest est né à Sainte-Anne de la Pérade, le 21 février 1813. Tout jeune encore, il fit présager ce qu'il serait un jour par une piété remarquable et une grande modestie : vertus qu'il l'ont caractérisé jusqu'à son dernier soupir et qui font maintenant sa gloire. Il fit de brillantes études au collège de Nicolet : c'est là que ses confrères apprirent à le connaître et à l'estimer, et c'est là aussi qu'ils contractèrent pour lui cet amour que nous leur avons toujours vu lui porter. Enfin le moment tant désiré par ce bon cœur arriva ; il fut fait prêtre le 11 décembre 1836. Alors il comprit la hauteur de la mission du prêtre et sut se mettre à l'œuvre avec un zèle tout-à-fait apostolique. Il fut nommé vicaire à Saint-Roch et devint curé de cette paroisse en 1839. Ici notre plume est impuissante à retracer toutes les œuvres qui nous le rendent cher ; nous ne ferons que choisir parmi les plus brillantes : payant par là à M. Charest un tribut de reconnaissance qui lui est dû à bien des titres.

Les incendies qui ont ravagé Saint-Roch, à plusieurs reprises, furent pour lui de dures épreuves à traverser. Celui de 1845 avait enveloppé dans sa conflagration générale l'église de Saint-Roch, ainsi qu'une grande partie de ce faubourg ; cependant ce brave curé ne recula aucune ment devant son devoir et se montra héroïque. Il s'efforça de reconstruire l'église ; puis tendit aux pauvres une main secourable, comme il n'a cessé de le faire jusqu'à ses derniers moments. Ici se découvre la raison pour laquelle M. Charest acquit l'affection de tous, riches ou pauvres : il savait donner au riche de

bons conseils, et au pauvre l'obole qui lui était nécessaire.

Quelques années plus tard, sachant que l'instruction est la base la plus solide d'une population et le moyen le plus sûr de la faire grandir, il éleva deux maisons d'éducation, qui sont deux monuments éternels de sa mémoire. La première et la plus grande : le couvent des Dames de la Congrégation, pour l'éducation des jeunes filles ; c'est cette œuvre où il déploya tant d'énergie et qui rend aujourd'hui de si grands services aux citoyens de Saint-Roch. La seconde fut l'école des Frères de la doctrine chrétienne, qui savent donner aux jeunes garçons une instruction solide et leur frayer le chemin de la vertu. Les professeurs et les élèves de cette école éprouvent aujourd'hui une grande douleur, en voyant mort celui qui était leur principe de vie.

Il reste encore une rose à ajouter à cette couronne, et ce n'est pas la moins belle. Voulu prouver à la Vierge Marie le grand amour qu'il lui portait depuis sa tendre enfance, M. Charest voulut lui élever l'église de la Congrégation, où les hommes de Saint-Roch vont adresser leurs prières à Marie. Cette église, qui peut maintenant soutenir la comparaison avec les autres églises de Québec, doit au regrettable défunt son existence et sa prospérité actuelle.

Chacune de ces œuvres aurait suffi pour embellir la réputation d'un homme ; mais Dieu a voulu que cette existence fût chargée de mérite et de gloire. Comment donc ne pas pleurer en voyant que cet homme n'est plus !!! Comment ne pas regretter celui qui a fait la paroisse de Saint-Roch ce qu'elle est aujourd'hui !!! Nous répandons des larmes et ces larmes sont sincères.....

Priions, et espérons qu'une si grande âme est déjà dans le sein d'Abraham. Puisse nous suivre notre bon curé dans la route qu'il nous a tracée, marcher du même pas et arriver au même but.

UN PAROISSIEN DE ST. ROCH.

LE CONCERT PRUME-LAVALLÉE-JACQUARD

Le cinq courant, avait lieu le concert Prume-Lavallée-Jacquard, dans la salle des Artisans, qui était tellement comble qu'il n'y avait pas assez de sièges pour les amateurs de bonne musique. Au point de vue financier, le concert fut un succès complet. Au point de vue artistique, le programme était bien choisi et les morceaux furent bien exécutés. L'emporte-pièce de la soirée se trouvait au commencement du programme ; un trio de Mendelssohn pour piano, violon et violoncelle.

Madame Prume fit honneur au grand aria de la reine de la nuit, dans l'opéra de la flûte magique de Mozart, et M. Prume mit tout son talent dans un allegro de Vieuxtemps.

M. Jacquard nous revient après une absence de cinq ans, et quoiqu'il ait perdu un peu du caractère de son jeu, il sait encore s'attirer des applaudissements prolongés.

M. Lavallée se tira parfaitement de son concerto, mais ne réussit pas aussi bien dans le mouvement perpétuel, qu'il attaqua trop vite.

Madame Beliveau remplit avec facilité et verve sa tâche d'accompagnatrice, tandis que M. Maltby, avec une bonne voix de basse, n'a pas réussi à plaire par son choix de chansons.

Le quintette d'amateurs a bien secondé M. et Madame Prume, et il mérite une bonne part de notre agréable souvenir de ce concert.

B.

NOUVELLES GÉNÉRALES

Londres, 12.—Le correspondant du *Standard* à Constantinople, télégraphie comme suit :— "J'apprends de source certaine que la conférence aura pour résultat une paix définitive, car on a trouvé moyen de satisfaire aux demandes de la Russie, et de trouver des garanties satisfaisantes pour les puissances."

Londres, 12.—Une dépêche de Paris annonce que la crise ministérielle est terminée. Jules Simon a été nommé président du conseil et ministre de l'intérieur, et M. Martel ministre de

la justice. Dufaure et de Marcère se retirent. Les autres ministres gardent leurs portefeuilles pour le moment.

Londres, 12.—Le correspondant du *Times* à Vienne télégraphie que la Russie et l'Angleterre sont tout à fait d'accord. Cela est dû aux explications données par le général Ignatieff.

En vue de cette entente, la Turquie fait savoir par un communiqué de ses agents à Vienne, qu'elle s'en tient au traité de Paris et considérera toute tentative d'occupation comme un "casus belli."

Québec, 14.—Les funérailles du lieutenant-gouverneur Caron auront lieu lundi prochain. Le corps sera exposé à Spencer Wood jusqu'à ce jour. Demain et les jours suivants, les visiteurs seront admis.

Comme dans les autres provinces, les funérailles seront aux frais du trésor.

—La législature s'ajournera de jour en jour, jusqu'à ce que le lieutenant-gouverneur soit nommé, mais les comités continueront leurs séances.

Ottawa, 14.—Sur les principaux édifices publics, les drapeaux flottent à mi-mât par respect pour la mémoire du lieutenant-gouverneur Caron.

—Les rumeurs sont actives au sujet du nouveau lieutenant-gouverneur. Trois noms sont, entr'autres, mentionnés : ceux de M. Cauchon, Letellier de St. Just et Thibaudeau (Isidore).

New-York, 14.—Le marshal McCready vient de terminer son enquête sur l'incendie de Brooklyn, et a soumis son rapport dont voici les principaux chefs :

1o. Antérieurement au 5 décembre courant, il y avait déjà eu deux incendies au théâtre de Brooklyn.

2o. Malgré ces avertissements, on n'avait pas pris les précautions nécessaires pour le cas de feu.

3o. Lorsque le feu a été découvert, on n'a pas donné aussitôt l'alarme, ce qui a permis aux flammes de s'étendre rapidement.

4o. Si le public avait été averti sitôt que les acteurs ont constaté le feu, tout le monde aurait pu se sauver. C'est avec les meilleures intentions que les acteurs ont invité le public à ne pas bouger, mais cette demande a été fatale.

5o. Les issues des galeries étaient plus que défectueuses.

6o. C'est un bec de gaz qui a mis le feu aux décors des frises.

7o. Il est urgent que tous les édifices publics soient inspectés sans retard.

Québec, 15.—Les membres du Conseil exécutif ont invité les journalistes, les corps publics et autres à assister, lundi prochain, aux obsèques de feu le lieutenant-gouverneur. Le cortège funèbre partira de Spencer Wood à 9 a. m., pour se rendre à la Basilique où il sera chanté un service solennel. L'inhumation aura lieu dans l'Hôpital-Général.

Québec, 15.—Le bill de M. Taillon, accordant aux Sœurs de la Providence le privilège d'exercer certaines industries, a été adopté ce matin dans le comité des bills privés.

Ottawa, 15.—Les marchands de bois ont signé une requête qui doit être présentée à la législature de Québec lui demandant de ne point adopter le bill qui donne aux "raftsmen" le premier lien sur le bois pour leurs gages.

On dit que l'hon. M. Cauchon va prendre le portefeuille de ministre de l'agriculture. On offrira probablement la présidence du conseil à M. Joly, le chef de l'opposition à Québec.

Rome, 15.—Le cardinal évêque Constantin Patrizia, doyen du Sacré Collège, est dangereusement malade. Il a reçu les derniers sacrements.

QUE PEUT AVOIR CET ENFANT?—Des centaines de parents se font cette demande, voyant leurs enfants prendre une mine misérable et devenir pâles et amaigris. Ce sont les vers, ces ennemis physiques, qui font ces ravages, et cependant on n'y pense pas.

Pères et mères, vous pouvez sauver vos enfants, car les *Pastilles Végétales à Vers de Devins* sont un remède sûr et efficace ; non-seulement en détruisant les vers, mais même en neutralisant le gisant vicié dans lequel cette vermine se propage. Ne tardez pas ! Faites-en l'essai ! Essayez-les !

Remarquez bien que chaque Pastille est étampillée avec le nom de DEVINS.

—Le papier Rigollot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros : A. DELAU, 223, rue McGill, Montréal.

CE QU'EN DISENT LES MÉDECINS.—"Un de mes malades, qui souffrait depuis quelque temps des hémorroïdes, commença à prendre le RENO-VATEUR DES MONTAGNES VERTES.—J'observai ses effets, et puis dire que je le considère comme un remède d'une valeur incalculable contre cette cruelle maladie. Dans plusieurs phases aussi de difficulté Dyspeptique, il a, à ma connaissance, rendu d'importants services."

"BENJ. SEATON, M. D., Sutton, P. Q."



I. A. BEAUVAIS

a le plaisir d'annoncer aux lecteurs de *L'Opinion Publique* qu'il a réduit les prix de son immense fonds actuel de

HARDES FAITES

qu'il recommande en toute confiance aux chefs de familles, gardiens ou autres qui se trouvent dans la nécessité de se procurer pour eux-mêmes ou pour leurs voisins nécessiteux, des vêtements qui les protégeront contre les rigueurs de l'hiver. Dans tous les cas, les marchandises dont nous donnons les prix ci-dessous valent autant que toutes autres marchandises faites sur commande pour argent comptant—le système du comptant étant le seul d'après lequel I. A. BEAUVAIS conduit ses affaires.

Le succès sans précédent qui a couronné les efforts de I. A. BEAUVAIS dans le département des commandes, l'a obligé de diminuer cette branche d'affaire, et il dispose maintenant de la balance de ses HARDES FAITES à des

Prix sans égaux

et dont on ne trouve pas de précédent dans les annales commerciales de Montréal.

Vêtements de jeunes garçons

Vêtement complet..... \$2.25
Pardessus Ulster..... 3.50

Habits courts (Pea Jackets)

En Tweed épais, doublé..... \$3.25
En drap de Castor et Pilot, très-bien finis 5.75

Pardessus

De toutes couleurs et grandeurs, bruns, noirs, bleus et gris..... \$4.00
De première qualité en drap de Castor et Pilot, tout piqués..... \$3.75

Chemises

1,000 chemises de goût, avec collets de coton 25c
450 chemises blanches, avec poignets français 85c

Corps et Caleçons

750 paires assorties..... 48c

Chaussons

225 douzaines garantis tout laine..... 18c
Ou 6 paires pour..... \$1.00

Collets en toile

250 douzaines, 3 plis..... 50c la doz.
175 " 3 plis..... 75c "

Mouchoirs de poche en soie

475 pure soie..... 25c
230 pure soie, bordure de goût..... 50c
Ces mouchoirs se vendent ordinairement \$1.25

Gants et Mitaines

Nous commençons par ceux doublés en laines à 25 cents, qui sont de la meilleure qualité pour la promenade ou pour conduire les chevaux. On ne saurait trouver rien de mieux que ces gants ou mitaines, que nous vendons au prix ci-dessus.

Attendu que ces prix représentent au moins

50 à 60 pour cent de diminution

sur les prix ordinaires des autres magasins, on nous pardonnera de faire observer que ce genre d'affaire est fait

Strictement pour du comptant.

Chaque article est marqué en chiffres apparents et très-visibles, et il n'est fait aucun rabais sur les prix marqués.

I. A. BEAUVAIS,

190—RUE SAINT-JOSEPH—190

